

# Le gouvernement va publier 30 000 offres de stages pour aider les jeunes

*En déplacement en Seine-Saint-Denis ce lundi, Emmanuel Macron a annoncé le lancement d'une bourse aux stages sur la plateforme gouvernementale 1jeune1solution, pour accompagner les jeunes vers le marché de l'emploi.*

Temps de lecture : minute

---

1 mars 2021

Ce lundi 1er mars, le Président de la République, en déplacement à Stains (Seine-Saint-Denis) annonce de nouvelles fonctionnalités sur la plateforme gouvernementale 1jeune1solution. Lancé en novembre 2020, le site, créé pour accompagner les jeunes, particulièrement touchés par les conséquences de la pandémie, centralise déjà près de 125 000 offres d'emplois. Il est déployé dans le cadre du plan plus global 1 jeune 1 solution, pour lequel le gouvernement a investi plus de 7 milliards d'euros.

Pour muscler son initiative et aider aussi les moins de 26 ans à trouver leur stage de fin d'études, la plateforme ajoute aujourd'hui un nouvel onglet à l'outil. Le gouvernement a en effet annoncé la publication de 30 000 offres de stages dans toute la France. Les entreprises publient elles-mêmes une offre, avec une description du poste, sa durée et sa localisation. Si l'annonce est prometteuse, le site ne recense pour l'instant qu'un peu plus de 12 000 offres.

# Objectif : 100 000 mentorats d'ici la fin de l'année

Autre volonté affichée par Emmanuel Macron : favoriser le mentorat en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Cette formule, qui prône l'accompagnement bénévole d'un jeune par une adulte permet, selon le gouvernement, de lutter contre les inégalités. Si 25 000 personnes sont déjà accompagnées par ce dispositif, le Président de la République a annoncé vouloir passer à 100 000 d'ici fin 2021 et à 200 000 en 2022 en France. Le gouvernement déploiera pour 2021 un budget de 30 millions d'euros pour soutenir financièrement les associations de mentorat et mettre en oeuvre cette solution.

Enfin, le gouvernement prévoit le déploiement d'un simulateur sur sa plateforme d'ici le 1er avril. Celui-ci aura pour but de permettre à chaque jeune de savoir de quels dispositifs d'aide il peut bénéficier (aides au logement, à la mobilité, bourses...). Ces mesures entendent renforcer le plan étatique à destination des jeunes qui, selon l'Élysée, a contribué à un bilan encourageant pour 2020, malgré la pandémie. En effet, 1,2 million de jeunes de moins de 26 ans ont trouvé un contrat entre août et décembre et plus de 500 000 contrats d'apprentissage signés l'année dernière.